

# Le Socialisme Africain

## Mythes et Réalités

BERNARD CHARLES

### I. SOCIALISME ?

Certains mots connaissent une extraordinaire fortune ; les termes « socialisme africain » (au singulier ou au pluriel) sont de ceux-là \*. En effet le vieux mot de « socialisme », usé par l'emploi qui en est fait depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, retrouve depuis quelques années une nouvelle jeunesse en Afrique. Non que son introduction y soit aussi récente, comme le précisait M. G. d'Arboussier en rappelant que la première section d'un Parti Socialiste S.F.I.O. fut créée au Sénégal en 1920<sup>1</sup>, mais son emploi, avec le qualificatif « africain » est devenu de règle dans presque tous les États africains depuis leur indépendance en même temps qu'il le chargeait d'un riche contenu émotionnel. Rares sont les États qui, comme la Côte d'Ivoire, ferme tenant du libéralisme économique, ne s'en réclament pas, encore que l'un de ses dirigeants, M. Philippe Yacé (président de l'Assemblée nationale), ait pu y recourir à l'occasion : « Nous entendons, écrira-t-il, faire prévaloir un socialisme

\* Cet article reprend, en le modifiant, un rapport présenté à un congrès international sur l'Afrique d'expression française organisé à Washington, en août 1964, par l'Université Georgetown. Pour une étude plus complète du socialisme en Afrique, il conviendrait de se reporter aussi aux cas du Ghana, du Tanganyika, etc. Une telle étude manifesterait, pensons-nous, plus des différences de modalités, de méthodes que de nature. Précisons en outre qu'il ne s'agit dans cet article que du « socialisme au pouvoir » tel qu'il s'exprime et est mis en œuvre par les gouvernements en place en octobre 1964.

1. P. 14 in : *Voies africaines du socialisme* (Journées africaines, Louvain, 1963) Léopoldville, Cahiers-Documents pour l'action, Bibliothèque de l'Etoile, 126 p. Ce livre sera désormais cité sous l'abréviation : *Voies africaines*.

authentique qui préfère aux formules doctrinales la défense réaliste de l'intérêt public »<sup>2</sup>.

De M. Ben Bella à M. Adoula, de M. Senghor à M. Nyéréré, de M. N'Krumah à M. Tsiranana, chefs d'Etat ou leaders politiques en font le thème de leurs discours, de leurs écrits. Scientifique ou non, le socialisme inspire les partis politiques, leur fournissant le moyen de réaliser leurs objectifs ou leur assignant la fin ultime à atteindre, si on s'en réfère à leurs programmes tels ceux du Parti de la Fédération Africaine en 1959, de l'Union Progressiste Sénégalaise, du Parti Dahoméen de l'Unité en 1960, du Parti Social-démocrate de Madagascar, de l'Union Soudanaise du Mali en septembre 1960, du Front de Libération Nationale algérien en 1962, du Néo-Destour tunisien devenu le Parti Socialiste Destourien en octobre 1964, etc. Il est même dit fonder une nouvelle idéologie, le Nkrumahisme, à valeur universelle<sup>3</sup>. Dans les meetings politiques et les réunions publiques, martelé en mots d'ordre par un leader et scandé par la masse, le terme « socialisme » devient incantatoire et acquiert une vertu presque magique.

Il est propagé à tous propos par des hommes de formation et de préoccupations aussi différentes que celles de théoriciens ou de militants, d'hommes politiques ou de dirigeants syndicalistes, de poètes ou d'économistes. Utilisé aussi bien par des musulmans que par des catholiques<sup>4</sup>, toléré ou accepté par les socialistes de type européen, mais condamné de plus en plus souvent par les marxistes-léninistes, le socialisme africain donne lieu à une singulière logomachie. Aussi plusieurs de ses promoteurs, tel M. Mama-

2. Article de *Fraternité*, journal d'Abidjan, repris dans *Afrique nouvelle*, n° 549 du 15 janvier 1960.

3. Programme du Convention People's Party pour le travail et le bonheur, Accra, 1962. Voir aussi BOYON (J.), « Une idéologie africaine, le Nkrumahisme », *Revue française de science politique*, 13 (1), mars 1963.

4. Ceci provoquera d'ailleurs des mises en garde de certains membres de la hiérarchie catholique, telle celle de Mgr Lefebvre, alors archevêque de Dakar : « On peut évidemment donner au terme socialisme lui-même une définition nouvelle, plus compatible avec les principes de l'Eglise. Mais dans cette manière de s'exprimer il existe le danger de faire passer la doctrine socialiste dans les faits malgré soi car la conception socialiste de la société forme un ensemble logique dont il est en fait bien difficile de dissocier les éléments... Il est encourageant de constater qu'un bon nombre de gouvernements africains, tout en affirmant s'inspirer du socialisme, ont publiquement renié son athéisme » (« Lettre aux fidèles de notre diocèse sur la nécessité d'éviter des équivoques et des attitudes ambiguës et de vivre selon la vérité. » Citée par CALVEZ (J.-Y.), « Socialismes africains », *Revue de l'action populaire*, n° 159, juin 1962, p. 657.) Par la suite, les nouveaux évêques africains se montreront beaucoup moins sensibles à ces équivoques et attitudes ambiguës.

dou Dia, n'hésiteront pas à stigmatiser l'abus consistant à se servir du vocable comme d'une couverture idéologique pour mystifier le peuple : « On voit un peu partout des résolutions vigoureusement socialistes votées par les partis au pouvoir alors que bien peu de tout cela concorde avec la politique qu'ils mènent effectivement dans les réalités au niveau des responsabilités quotidiennes »<sup>5</sup>. Et lors du colloque de Dakar, en décembre 1962, l'un des participants européens « aurait presque souhaité que quelqu'un affirmât avec plus de vigueur encore qu'il n'est pas socialiste »<sup>6</sup>. Pour leur part, dans plusieurs États, les opposants politiques (les membres du Parti Africain de l'Indépendance au Sénégal, entre autres), au nom du marxisme-léninisme, accuseront les autorités de trahir le véritable socialisme. Des organisations étudiantes, comme la F.E.A.N.F. (Fédération des étudiants d'Afrique noire en France) verront dans le socialisme à l'africaine un mythe recouvrant le néo-colonialisme. D'autres, en revanche, comme l'abbé P. Kanouté, croiront déceler en lui un camouflage d'idéologies étrangères à l'Afrique et dans leur crainte de voir l'expression vidée de son contenu africain, souligneront avec force que « l'essentiel dans cette formulation est le mot africain ; socialisme est un terme secondaire pouvant bien être remplacé par un autre tel que communautarisme »...<sup>7</sup>.

#### *MULTIPLICITE DES SOURCES*

On comprend déjà combien les « voies africaines du socialisme » peuvent donner prise à des accusations contradictoires de verbalisme (à s'en tenir aux discours, aux articles de journaux), de dogmatisme (étudiants marxisants), de pragmatisme (en politique économique). La confusion et les malentendus ne diminuent guère si on s'interroge sur les sources doctrinales et autres du socialisme africain. On pourrait comparer celui-ci à un fleuve aux eaux mêlées. Il n'est que de lire les écrits qui se présentent sous la forme la plus élaborée, ceux de M. Senghor, par exemple, d'autant que ce dernier, en bon agrégé, cite ses références et a par ailleurs décrit à plusieurs reprises la genèse de sa pensée. L'auteur se réfère longuement, pour se définir, aux œuvres mêmes de Marx et des marxologues contemporains sans dédaigner pour autant les socia-

5. DIA (Mamadou). *Nations africaines et solidarité mondiale*, Paris, P.U.F., 2<sup>e</sup> édition, 1963, p. 158.

6. SAVARY (A.), p. 224 in : *Développement et socialisme* (Dakar, 3-8 décembre 1962) Paris, Présence africaine, 1963, 436 p.

7. Abbé P. KANOUTÉ, p. 29 in : *Voies africaines, op. cit.*

listes dits utopiques comme Proudhon, Fourier, ou des socialistes comme Léon Blum. Mais l'étude du marxisme l'a conduit à une impasse dont il peut sortir grâce à P. Teilhard de Chardin qui lui a permis de dépasser le marxisme en accédant à une vision pancosmique. Mais ces sources « européennes » ne doivent pas faire oublier le poète de la négritude anxieux d'intégrer les valeurs culturelles de l'Afrique dans « la civilisation de l'universel ». Tenter une pareille synthèse ne saurait susciter l'approbation des socialistes orthodoxes (marxistes, européens) non plus que la position de M. Mamadou Dia préconisant une révolution post-marxienne issue de la révolte des nations prolétaires<sup>8</sup>. Pour lui aussi il s'agit de réaliser une synthèse nouvelle où « les vieilles catégories d'idéalisme, de marxisme, de matérialisme, de libéralisme perdent de leur sens et de leur intérêt ; ainsi la négritude cesse pour nous d'être l'étendard de la révolte pour venir féconder notre révolution ». Quel est le but ultime ? C'est de « développer un type d'hommes nouveaux, animés par une certaine évidence du monde et aussi une certaine intuition des valeurs spirituelles, de la force vitale dont le rythme informe notre esthétique ... Cet humanisme spiritualiste s'harmonisera tout autant avec la voie chrétienne qu'avec la voie musulmane »<sup>9</sup>. Dans ce dernier thème, l'accent est mis sur l'intégration des valeurs religieuses traditionnelles. C'est là une préoccupation commune à la plupart des leaders africains.

La multiplicité des sources, européennes et africaines, dont se nourrissent les socialismes africains se révèle plus grande encore au plan non plus des doctrines mais de la *praxis*. Nombreuses sont les expériences étrangères dont s'inspirent plus ou moins directement les dirigeants africains dans leur politique économique ou sociale. Dans chaque pays on peut déceler ainsi des emprunts (méthodes, techniques, etc.) aux modèles soviétique, chinois, yougoslave, israélien, voire scandinaves, juxtaposés harmonieusement ou non aux « héritages capitalistes de la colonisation ». La rationalité ne préside pas toujours à de tels mariages, dans le domaine économique en particulier. Des experts étrangers auront alors beau jeu de rejeter toute responsabilité quant aux échecs consécutifs (cas de la Guinée) en affirmant qu'ils n'ont pas été suivis intégralement dans leurs suggestions sans se demander s'ils pouvaient l'être effectivement.

8. *Nations africaines et solidarité mondiale, op. cit.*, I<sup>re</sup> partie.

9. DIA (Mamadou), Déclaration devant l'Assemblée nationale, Dakar, 4 avril 1961.

IMPRECISION DES DEFINITIONS

Comment serait-il possible dès lors de définir rigoureusement non seulement le « socialisme africain » mais encore les diverses voies africaines dans la mesure où elles se veulent spécifiques ? Les définitions certes ne manquent pas, depuis les plus élaborées jusqu'aux plus informelles. Pour M. Senghor, le « socialisme est la méthode qui met les recherches et les techniques — politiques, économiques, sociales, culturelles — au service de la socialisation panhumaine, de la civilisation de l'universel ; c'est l'humanisme des temps contemporains »<sup>10</sup>. En d'autres termes, « ce n'est rien d'autre que l'organisation rationnelle de la société humaine, caractérisée dans sa totalité, selon les méthodes les plus scientifiques, les plus modernes, les plus efficaces ». Aussi est-il caractérisé, sur le plan moral, par le « sens de la communauté », ce qui ne peut aller sans « une tension morale à maintenir de la base au sommet, singulièrement au sommet »<sup>11</sup>. Par là sa position rejoint celle de M. Nyéréré, pour qui le « socialisme comme la démocratie est une attitude de l'esprit »<sup>12</sup> ou celle de M. Tsiranana (« le socialisme n'est pas tellement une doctrine qu'un esprit, un esprit d'aide aux petits, un esprit d'entraide entre tous, blancs, noirs ou jaunes »<sup>13</sup>) ou encore celle de M. Modibo Keita (« le socialisme, qu'on le veuille ou non, quelles que soient les nuances, selon les réalités des pays, selon les tempéraments des peuples, c'est la meilleure expression de l'humanisme et de la fraternité des hommes »<sup>14</sup>). Les fins ultimes, les objectifs à long terme qui sont visés demeurent vagues — et il ne saurait en être autrement — malgré l'éclat des formules : « le plus-être par delà le bien-être ; très exactement l'épanouissement de tous les hommes et de l'homme total en chacun d'eux » ; « développement de l'homme intégral ».

Il n'est pas nécessaire de multiplier ces citations<sup>15</sup> qui suffisent à manifester une réelle convergence par-delà les divergences de

10. *Voies africaines*, op. cit., p. 82.

11. *Développement et socialisme*, op. cit., pp. 12 et 17. Voir aussi « Planification et tension morale », rapport au IV<sup>e</sup> congrès national de l'Union progressiste sénégalaise, Dakar (oct. 1963).

12. « Fondements du socialisme africain » in : *Présence africaine* (47), 3<sup>e</sup> trim. 1963 (traduction d'un texte publié en anglais à Dar ès Salam en avril 1962).

13. Interview du 17 janvier 1961.

14. Discours après son investiture le 13 mai 1964 in : *L'Essor* (255), 26 mai 1964.

15. On en trouvera facilement d'autres dans la *Chronologie politique africaine*, publiée régulièrement depuis 1960 par la Fondation nationale des sciences politiques à Paris. Voir aussi le numéro spécial de *Africa Report* de mai 1963.

doctrine ou de politique. Mais la formulation du socialisme africain y perd beaucoup en rigueur si bien que M. Boubou Hama (président de l'Assemblée nationale du Niger) pourra affirmer, non sans humour : « La définition que les uns et les autres ont donnée de la voie du socialisme africain montre que le moment n'est pas encore venu de le définir »<sup>16</sup>. Ajoutons que tous les promoteurs des diverses voies africaines s'accordent pour constater que le socialisme n'est réalisé nulle part en Afrique et que dans une large mesure son élaboration doctrinale reste à faire ou n'est pas achevée. Ils se refusent tout autant à considérer le socialisme comme une sorte d'archétype, donné à l'avance, qu'ils devraient réaliser. Nombreux d'ailleurs sont ceux qui entendent instaurer « avant tout un socialisme pratique et humain sans se préoccuper des grandes théories souvent dépassées par les événements » : « Le socialisme malgache n'est pas une construction théorique étayée par des raisonnements philosophico-économiques sans faille. C'est un socialisme essentiellement pratique, pragmatique, sans pour autant revêtir un aspect opportuniste »<sup>17</sup>. MM. Tsiranana et Rabemananjara sont rejoints en cela par M. Ben Bella proclamant : « Notre socialisme n'est pas un socialisme de paroles mais un socialisme d'action issu de la réalité algérienne, arabe et musulmane »<sup>18</sup>. Prouver le mouvement en marchant ! Pragmatisme doctrinal. Dès lors, il y aura autant de socialismes différents que d'États, autant de voies socialistes que de politiques économiques et sociales — lesquelles sont diverses par nature — dans la seule mesure où celles-ci s'inspireront d'un certain esprit, d'un certain idéal, d'une mentalité et traduiront « l'aspiration vers une communauté dont les piliers seront la justice, la fraternité, l'entraide mutuelle ». En cela ils rejoignent C. Attlee pour qui « le socialisme c'est avant tout une façon de penser, une façon d'agir, une façon de vivre »<sup>19</sup>.

Il n'y a pas lieu de s'en étonner trop ni de condamner les voies africaines du socialisme à cause de leur imprécision doctrinale qu'elles ne sont pas les seules à connaître. Déjà Marx lui-même

16. *Développement et socialisme*, op. cit., p. 50.

17. *Développement et socialisme*, op. cit., pp. 276 et 274.

18. Discours du 1<sup>er</sup> nov. 1963, in : *Les discours du président Ben Bella*, Alger, Ministère de l'orientation nationale, 1964, p. 188.

19. Cf. l'opinion de M. Radoux (représentant de M. Spaak) : « Il y a sans doute autant de socialismes que de pays qui s'inspirent de ce principe ». Et M. Radoux de rappeler la définition donnée par Clement Attlee lorsqu'il était Premier ministre de Grande-Bretagne, in : *Développement et socialisme*, op. cit., p. 244.

devait distinguer son « socialisme scientifique » du « socialisme utopique ». Gustave Le Bon, pensant à l'Europe, ne notait-il pas jadis « à quel point l'imprécision des doctrines socialistes est un des éléments de leur succès »<sup>20</sup>. De son côté, le philosophe J. Lacroix croit pouvoir affirmer : « Le socialisme n'est pas vraiment un système mais un ensemble de désirs confus et de sentiments puissants qui se mêlent à des analyses économiques et à des opinions politiques... »<sup>21</sup>. Pour reconnaître aux Africains, si besoin était, le droit de se sentir sans complexes, il suffirait de songer au « vide doctrinal », voire à l'impuissance, de certains partis européens qui se réclament pourtant de l'idéologie socialiste. Remarquons en outre que même les tenants du « socialisme scientifique » ne laissent pas d'être embarrassés sur le plan doctrinal car le marxisme a donné naissance à de multiples courants. Il leur faut alors préciser qu'ils sont marxistes-léninistes (à la manière soviétique ? chinoise ?...), etc. Il n'y a plus *une* mais *des* théories socialistes. Il n'y a pas *un* mais *des* régimes socialistes. La thèse de la multiplicité des voies de passage au socialisme est désormais officielle à Mocou. L'utilisation d'un même vocabulaire dans des acceptions différentes par les marxistes orthodoxes (mais de quelle orthodoxie ?) et par ceux qui ne le sont pas ne clarifie pas les choses : prônant le « socialisme scientifique », M. Modibo Keita, par exemple, indique la nécessité d'une appropriation de la technique et de la science mais non pas son adhésion à l'idéologie athée de même nom<sup>22</sup>.

#### *DIFFICULTE DES CRITERES*

S'il est malaisé, voire impossible, de trouver des définitions rigoureuses qui soient acceptées par tous ceux qui se réclament du socialisme, il l'est tout autant d'utiliser des critères qui, à défaut de définition, permettraient de distinguer les régimes socialistes de ceux qui ne le sont pas. Sans doute le problème est-il simple dans les cas extrêmes (Etats-Unis = capitalisme, U.R.S.S. = socialisme). La difficulté provient de ce que la plupart des régimes sont composites et n'entendent calquer ni l'un ni l'autre modèle, ni même s'orienter vers eux.

20. Cité dans *Esprit*, numéro de mai 1956.

21. Cf. LACROIX (J.), *Socialisme ?*, Paris, Ed. du Livre français, 1945, p. 22.

22. Cf. KANOUTÉ (P.), p. 40 in : *Voies africaines*, *op. cit.*

Les a-priori idéologiques vicient plusieurs critères dans la mesure où ils identifient le socialisme avec tel ou tel régime qualifié de socialiste à l'exclusion de tout autre (ex. les jugements portés sur la Yougoslavie) en ne reconnaissant qu'une seule doctrine sans même vouloir tenir compte des multiples avatars subis par celle-ci. Surtout, cela aboutirait à considérer le problème (socialismes africains) comme résolu (en tranchant par la négative du fait des amputations effectuées par ceux-ci dans la doctrine) avant d'avoir été véritablement posé. Les buts poursuivis comme l'amélioration des niveaux de vie ne peuvent guère fournir de véritables critères de différenciation. Les régimes qui se reconnaissent capitalistes affichent, tout comme les régimes socialistes, leurs prétentions de travailler à l'amélioration du sort des plus défavorisés (économiquement faibles, prolétaires...). La question dès lors sera de savoir si de telles prétentions se justifient et avec quels instruments mesurer les résultats. Les réponses apportées seront trop souvent entachées de subjectivisme.

Précisons en outre que plusieurs caractéristiques anciennes du socialisme ne lui sont plus spécifiques parce que reprises et utilisées dans des pays non socialistes. Il en est ainsi de l'analyse dialectique, de la planification et du rôle de l'Etat, des techniques d'encadrement des masses. La Côte d'Ivoire, par exemple, « opposée au socialisme qui n'est pas nécessaire pour forger l'avenir africain »<sup>23</sup> et fidèle au libéralisme économique, a fait établir en 1962 des « Perspectives décennales de développement économique et social » (fixant objectifs et moyens) en vue d'élaborer un plan. Et les dirigeants ivoiriens se préoccupent actuellement de « réactiver » le parti afin d'en faire un instrument de mobilisation des masses au service du développement.

Inversement ce qui semblait spécifique du socialisme marxiste n'est plus considéré comme tel par beaucoup qui s'en réclament : lutte des classes, matérialisme athée, etc. Certains enfin, réfléchissant sur la tactique à suivre, affirmeront que durant la période transitoire nécessaire pour la préparation des conditions de réalisation du socialisme, l'Etat socialiste africain « sera amené par la force des choses à s'appuyer sur toutes les couches sociales et à adopter des méthodes de type capitaliste »<sup>24</sup>.

23. Discours de M. Houphouët-Boigny du 20 novembre 1961.

24. Rapport au congrès de l'Union générale des travailleurs algériens (U.G.T.A.) à Alger, janvier 1963. Cité par CHALIAND (G.), *L'Algérie est-elle socialiste ?*, Paris, Maspéro, 1964, Cahiers libres, n° 56, p. 129.

JUGEMENTS CONTRADICTOIRES

De tout ceci ne peuvent résulter que d'inévitables confusions et malentendus, même quand ils ne sont pas entretenus ou provoqués à des fins politiques. Les doctrinaires ne ménagent pas leurs critiques souvent virulentes :

« Le socialisme algérien et sa spécificité n'a rien à voir avec la voie algérienne vers le socialisme ; elle ne peut refléter que deux réalités : la duplicité ou l'absence de doctrine ; en effet, détruire les structures agraires héritées du colonialisme est facile, surtout si c'est une exigence profonde des masses ; mais la mise en place de structures socialistes ne peut être laissée à l'empirisme et au bricolage ; des structures économiques socialistes impliquent une conception doctrinale, une théorie, le marxisme-léninisme... 25 »

Et l'auteur applique implicitement à l'Algérie le jugement qu'il porte sur le régime égyptien : « Révolution démocratique bourgeoise, créant une bourgeoisie administrative, la révolution égyptienne n'est pas un régime rétrograde, ... mais il ne saurait être question de socialisme ».

A de semblables critiques, un ministre algérien, M. Amar Ouze-gane, répliquera vertement en démasquant « les révolutionnaires de la phrase » qui confondent principes et dogmes : les Français de gauche, qui prétendent aider le socialisme algérien, « veulent, de leur tour d'ivoire, nous donner des leçons alors qu'ils sont impuissants à faire d'abord la révolution chez eux » (cf. *Le Monde*, 12 septembre 1964). Les autorités politiques ne sont guère moins tendres envers leurs propres milieux d'opposition d'extrême-gauche : expulsions ou arrestations, mise hors la loi des partis communistes. De leur côté, les africanistes russes manifestent une gêne évidente et un réel désarroi quand ils étudient les voies africaines du socialisme, avertis qu'ils sont des « hérésies » véhiculées par celles-ci, mais conscients de l'enjeu qu'elles représentent<sup>26</sup>. En revanche, dans certains milieux occidentaux on établit facilement des identités

25. CHALIAND (G.), *op. cit.*, pp. 86-87.

26. Cf. les articles et livres de I. Potékhine (directeur de l'Institut d'Afrique de l'Académie des sciences d'U.R.S.S.), en particulier ses « Observations sur le socialisme africain », *Recherches internationales* (22), 1961, pp. 57-80 : « L'évolution des pays de l'Orient soviétique prouve que la théorie marxiste-léniniste peut servir de guide aux hommes dans leur lutte pour le bonheur, quelles que soient les conditions économiques et sociales dans lesquelles ils se trouvent. *L'Afrique ne peut pas constituer une exception* ». C'est nous qui soulignons.

simplistes (socialisme = communisme, régimes de type socialiste = pays inféodés à l'U.R.S.S.) que l'on maintient malgré démentis et analyses sérieuses, car de telles schématisations et classifications ne résistent guère à l'examen de l'évolution politique et internationale. Les grandes puissances, Etats-Unis, U.R.S.S. ainsi que les anciennes puissances coloniales comme la France ou la Grande-Bretagne ne déterminent pas ou guère leur politique, au moins en Afrique, en fonction de la nature (socialiste ou non) des régimes au pouvoir. Ajoutons que, si certains observateurs considèrent, avec quelque exagération, ces socialismes africains comme des « socialismes purement verbaux », d'autres estiment, avec Georges Balandier, qu'ils apportent des éléments pour un renouvellement de la pensée et de la pratique socialistes<sup>27</sup>.

## II. OPTIONS FONDAMENTALES

Mais de ce que les socialismes africains au niveau des théories puissent prêter à tant de jugements contradictoires, — de ce que beaucoup d'entre eux se veulent essentiellement pragmatiques, — de ce que, dans d'autres cas, ils constituent une vision du monde et du devenir de l'humanité ainsi qu'une synthèse non achevée (« rendez-vous du donner et du recevoir ») de deux civilisations jusqu'à présent hétérogènes l'une à l'autre, — on ne saurait conclure à des vaticinations gratuites. Difficiles à définir strictement<sup>28</sup> dans la mesure où ils constituent une projection dans l'avenir, il est plus facile de les saisir dans leurs refus que dans leurs choix — par delà leurs options fondamentales en faveur du socialisme.

### REFUS DU MARXISME

Nourris ou frottés de marxisme mais refusant de l'adopter purement et simplement, les dirigeants africains sont amenés conti-

27. BALANDIER (G.), « Doctrines : de la négritude au socialisme », *Jeune Afrique*, 3-9 décembre 1963.

28. Cf. SENGHOR (L.S.), *Democracy and socialism*, Ibadan, avril 1964, p. 14 : « What is socialism ? The doctrine is not easy to define in spite of the abundant literature which it has inspired. It was because it was so complex that theoreticians were so many and so diverse their ideas as well as their methods ... Though many of its promoters deny it, socialism is, essentially, a new vision of the world, a Weltanschauung : a theory (but from which necessarily derives a practice, which, paradoxically, tends to transform this world ».

nuellement à préciser leurs positions à son égard et ce avec la plus grande netteté, qu'ils soient soucieux ou non de doctrine<sup>29</sup>. On ne saurait trop souligner leur convergence sur ce point. Plusieurs, tels MM. Senghor et Dia, procèdent même, dans des optiques différentes, à une critique systématique et cohérente de Marx<sup>30</sup>. Plusieurs de ses théories ne se sont pas vérifiées, telles les thèses sur les crises en régime capitaliste. Le rôle du prolétariat a été surestimé tandis que n'étaient pas appréciées à leur juste valeur la capacité révolutionnaire des paysans et la volonté d'indépendance nationale au point que Marx n'a pas prévu la révolution coloniale<sup>31</sup>. Loin d'être solidaire de cette révolution, le prolétariat, précisent-ils, a profité du régime colonial<sup>32</sup>. Quel que soit donc l'apport de Marx, qui demeure très grand et qu'ils entendent assimiler (méthode dialectique, philosophie de l'humanisme, organisation rationnelle du travail), il ne saurait être question de tout adopter.

Faisant remarquer que Lénine lui-même ne considérait pas la théorie de Marx comme un tout achevé, immuable, M. Senghor constate : « C'est l'évidence que notre socialisme ne peut plus être exactement celui de Marx et Engels parce qu'il fut élaboré il y a une centaine d'années d'après les méthodes scientifiques et les réalités du XIX<sup>e</sup> siècle et de l'Europe occidentale »<sup>33</sup>. Sans procéder à une critique aussi systématique, d'autres dirigeants africains (sinon tous) s'accordent avec le leader sénégalais pour rejeter catégoriquement la lutte des classes et le matérialisme athée, c'est-à-dire deux éléments fondamentaux du socialisme marxiste : « Si j'opte pour le socialisme, je n'en demeure pas moins opposé à la lutte des classes » (Habib Bourguiba, discours du 24 juin

29. De nombreuses raisons à cela : prise de conscience de la situation coloniale par l'intermédiaire du marxisme, formation syndicaliste dans le cadre de la C.G.T. française, etc.

30. Pour une étude de cette critique, on se reportera à leurs ouvrages déjà cités et aux présentations qui en sont faites par exemple dans *Voies africaines*, op. cit., pp. 49-83, ou dans le *Recueil Penant* 5 (73), 1963 (articles de L. HAMON, pp. 1-30, 161-181).

31. « Its (of the scientific socialism) weakness is, historically, to have exploited only one fraction of its principles », p. 16 in : *Democracy and socialism*, op. cit.

32. « Marx et Engels ne se sont pas montrés anticolonialistes : le dernier a défendu l'esclavage antique et le premier la colonisation britannique aux Indes. Au nom de l'Histoire » (L.S. SENGHOR, p. 13 in : *Développement et socialisme*, op. cit.). Voir aussi les pages consacrées à « Marxisme et révolution coloniale » par Mamadou DIA dans son livre *Nations africaines et solidarité mondiale*, op. cit., pp. 13-16.

33. *Développement et socialisme*, op. cit., p. 12.

1961); « Le socialisme africain sera fondé sur la notion de la puissance du droit et non sur celle de la dictature de classe » (G. d'Arboussier), etc. Pour sa part, M. S. Touré entend bien faire la preuve que « sans la lutte des classes une révolution profonde est capable de s'accomplir ». Le principe de la lutte des classes est en effet inadéquat aux conditions sociales existant en Afrique. Il est même « absolument contraire aux exigences de l'évolution africaine »<sup>34</sup>. Nombreux sont les textes où se trouve affirmée par lui l'inexistence de classes antagonistes : « Il n'existe qu'une seule et même classe, celle des dépossédés ». Aussi n'est-il nullement question d'établir la dictature du prolétariat : ni les ouvriers, ni les paysans, ni aucun autre groupe particulier ne doit être considéré comme le moteur de la révolution ; c'est le peuple, dans son ensemble, qui détient le dynamisme révolutionnaire. Sur ce point, le rejet de l'orthodoxie communiste ne saurait être plus net. Procédant à une analyse semblable, le Dr Kouyaté (ministre du Développement du Mali) aboutit à des conclusions voisines : « La construction socialiste ne peut être l'apanage du seul prolétariat, d'autres couches de la population peuvent parfaitement jouer ce rôle » ; et de mettre en garde : l'inexistence des classes en Afrique est une « constatation actuelle mais qui peut-être ne se vérifiera pas demain ; et alors l'Afrique sera théoriquement un terrain mûr ». Le risque n'est pas illusoire car « nos pays s'ouvrant à l'initiative privée étrangère, un prolétariat naîtra »<sup>35</sup>.

Des conclusions politiques sont tirées de ce rejet de la lutte des classes. Sur le plan international, la seule solidarité à être reconnue sera, non celle des divers prolétariats, mais celle des nations prolétaires : la véritable coupure du monde se situe non pas entre les deux blocs, Est et Ouest, mais entre pays industrialisés et pays non industrialisés, entre les peuples « nantis » et ceux qui n'ont rien. La formulation théorique de cette nouvelle solida-

34. Rapport « Le R.D.A. et son contenu social », Congrès de Bamako, septembre 1957. Pour une étude de la pensée de M. S. Touré, on se reportera aux onze volumes qu'il a publiés sous le titre *L'action politique du P.D.G. pour l'émancipation africaine*, Conakry, 1958 à 1964, ainsi qu'à deux articles : FISHER (G.), « Quelques aspects de la doctrine politique guinéenne », *Civilisations* 9 (4), 1959, et CHARLES (B.), « Un parti politique africain : le Parti Démocratique de Guinée », in *Revue française de science politique* 12 (2), juin 1962. Pour une étude comparée des idées de MM. Senghor et Sékou Touré, voir BALANDIER (G.), « Doctrines : de la négritude au socialisme », *art. cit.*, et THIAM (Doudou), *La politique étrangère des États africains*, Paris, Presses universitaires de France, 1963, pp. 32-59.

35. « Politique de développement et voies africaines du socialisme », *Présence africaine* (47), 3<sup>e</sup> trim. 1963.

rité sera le « neutralisme » (positif ou non). D'autre part, en politique intérieure, le socialisme, comme le précise le Dr Kouyaté, peut se réaliser sans parti communiste « formé d'éléments prolétaires triés sur le volet ». Aucun régime africain ne tolère l'existence d'un tel parti à l'exception de celui de Madagascar. Quant aux syndicats, ils sont invités — impérativement — à se reconverter dans leurs mentalités, dans leurs objectifs, dans leur action : composés de salariés, ils doivent prendre conscience qu'ils ne constituent qu'une infime minorité de privilégiés par rapport à l'énorme masse de la population ; ils doivent, non poursuivre des fins « égoïstes » (amélioration de salaires ou des conditions de travail), mais se mettre au service de la construction nationale telle que celle-ci est conçue et mise en œuvre par le parti unique.

Le refus du marxisme classique entraîne aussi une autre amputation, celle du matérialisme athée. Soit pour des raisons de fait : la négation de l'existence de Dieu ne saurait se concevoir en Guinée, « pays essentiellement croyant » (Sekou Touré). « Nous ne demandons qu'une chose, qu'on nous laisse notre Dieu, notre Allah ! A part ça nous sommes prêts à aller plus loin que n'importe quel socialisme scientifique ; je l'ai dit à Fidel Castro... Mais (que les incroyants) ne nous obligent pas à adopter leur incroyance ... ce pays n'est pas comme ça »<sup>36</sup> (Ben Bella). Soit pour des raisons fondamentales : « Le socialisme africain reconnaît la spiritualité comme une partie de l'homme » (Dr Kouyaté). « Nous sommes pour un socialisme démocratique qui va jusqu'à intégrer les valeurs spirituelles »<sup>37</sup> (M. Senghor). Quelles que soient leurs sympathies à l'égard de l'U.R.S.S., les dirigeants africains demeurent très fermes dans la condamnation du matérialisme athée. Aucune ambiguïté sur ce point : en Algérie, l'enseignement religieux deviendra même obligatoire (en septembre 1964, transformation en écoles confessionnelles des écoles laïques héritées de la colonisation). Et pour plusieurs d'entre eux il y a là une raison majeure de tenter un dépassement du marxisme, tout en prenant bien soin de dissocier marxisme et communisme car le second méconnaît l'exigence de liberté et de dignité humaine qui anime le premier.

Au nom, enfin, de cette exigence de liberté et de dignité humaine ils refusent le système économique de l'U.R.S.S. ou se montrent de plus en plus critiques à son endroit, mais sans le récuser tota-

36. *Les discours du président Ben Bella, op. cit., p. 132.*

37. *Nation et voie africaine du socialisme, op. cit., p. 67.*

lement dans la mesure où ils s'en inspirent partiellement. Malgré l'attrait exercé sur eux par des méthodes qui ont permis à l'U.R.S.S. d'obtenir une croissance économique extrêmement rapide, malgré la nécessité, dont ils ont conscience, de provoquer une croissance encore plus rapide de leurs propres économies, ils n'acceptent pas de payer pour cela le prix payé par l'U.R.S.S., c'est-à-dire, pour reprendre les termes de l'un d'eux, de sacrifier plusieurs générations. Observons, en outre, que l'attraction exercée par l'U.R.S.S. (socialisme de riches) paraît diminuer au profit de l'influence chinoise (socialisme de pauvres).

### *REFUS DU CAPITALISME*

Mais une condamnation non moins catégorique est portée à l'encontre de « l'idéologie » rivale du marxisme, le capitalisme, bien que celui-ci sauvegarde davantage certaines libertés (individuelles). Ce refus, du reste, doit beaucoup à l'analyse du capitalisme faite par le marxisme. Identifié avec la colonisation et l'impérialisme, le capitalisme subit les contrecoups de la décolonisation dans la mesure où celle-ci s'étend de la sphère politique à la sphère économique et sociale. Les motifs de ce rejet ne sont pas seulement d'ordre historique mais encore d'ordre philosophique et économique. Le capitalisme tel qu'il s'est traduit dans le colonialisme a provoqué une grave aliénation chez ceux qui l'ont subi : « Le paysan (dans son combat) a eu le sentiment que le colonialisme voulait aliéner ce qu'il y a de plus profond, de plus sacré en lui-même, son fonds arabo-islamique » (Ben Bella). Le capitalisme libéral, à travers l'« American way of life », apparaît aux yeux de certains comme tout aussi matérialiste que le communisme. Après avoir souligné qu'en U.R.S.S. la construction socialiste ressemble de plus en plus à la construction capitaliste des Etats-Unis, le président Senghor annonce la naissance d'une troisième révolution « en réaction contre les matérialismes capitaliste et communiste, révolution qui intégrera les valeurs morales sinon religieuses »<sup>38</sup>.

Reprenant à leur compte une partie de l'analyse marxiste, des leaders africains comme M. Chabi Mama du Dahomey considèrent que le capitalisme repose sur « l'exploitation de l'homme par l'homme »<sup>39</sup>. Aussi la voie capitaliste ne peut-elle aboutir

38. *Nation et voie africaine du socialisme, op. cit.*, p. 69.

39. *Développement et socialisme, op. cit.*, p. 45.

qu'à l'accumulation de la richesse « entre les mains de quelques familles régnant par la force de l'argent sur un peuple malheureux » selon les termes mêmes du président de l'Assemblée nationale du Niger, M. Boubou Hama <sup>40</sup>.

En outre, carence irrémédiable, le capitalisme leur paraît absolument incapable de provoquer un développement économique qui soit « rapide ». En ce jugement, les régimes qui se veulent socialistes, quelles que soient les modalités concrètes de leur politique économique, se différencient fondamentalement de la Côte d'Ivoire <sup>41</sup>. Cette carence du capitalisme s'explique par deux raisons. La première, commente M. Rabemananjara, est que « les conditions sur lesquelles étaient fondées la théorie classique du laissez-faire, à savoir l'équilibre, la concurrence parfaite, la parfaite mobilité des facteurs de production sont loin d'être satisfaites dans les pays pauvres » <sup>42</sup>. La seconde raison est que la voie capitaliste signifierait, « étant donné les faibles possibilités d'un capitalisme national, le retransfert de la responsabilité du développement à des non-nationaux » <sup>43</sup>. Accepter un tel transfert serait se placer dans une situation de type colonial et tomber sous le coup de la condamnation sans appel portée contre la colonisation coupable, malgré d'incontestables réalisations, d'avoir laissé l'Afrique dans un état arriéré après plus d'un demi-siècle de domination.

L'ensemble des critiques formulées se trouve assez bien résumé par le ministre algérien de l'Économie : « Outre ses lenteurs et ses injustices inévitables, le capitalisme accentuerait notre dépendance à l'égard de l'extérieur, aggraverait le dualisme économique entre le secteur traditionnel et le secteur moderne, renforcerait les disparités régionales » <sup>44</sup>. La conclusion s'impose dès lors d'elle-même :

40. Discours du 19 février 1961.

41. Cf. le discours de M. Houphouët-Boigny du 20 novembre 1961 : « La politique libérale de la Côte d'Ivoire est opposée au socialisme qui n'est pas nécessaire pour forger l'avenir humain ». Mais l'opposition est moins totale qu'il n'y paraîtrait à première vue, car dans un discours du 3 janvier 1961, il avait été précisé que « la politique suivie (« appel à toutes les initiatives privées ou publiques dans un régime de libre entreprise ») sera poursuivie avec certains correctifs qui doivent nous permettre d'atteindre certains objectifs dans les délais plus courts ».

42. *Développement et civilisation*, op. cit., p. 275.

43. Editorial « L'indépendance économique », *L'Essor* (journal du Mali) (243), 2 mars 1964.

44. Discours du 30 décembre 1963, in : *Actualité et documents* (28), 1<sup>er</sup>, 15 janvier 1964, p. 15, Alger, Ministère de l'orientation nationale. On se reportera en outre au programme de Tripoli, par exemple in : *African revolutions*, 1 (3), July-August 1963, p. 57.

« Le socialisme est la seule voie possible du développement ». Déjà en 1958, les signataires du « Manifeste du Mouvement africain de Libération Nationale » optaient pour le socialisme parce que voulant « une économie de service et non de profit, une économie orientée vers la couverture prioritaire des besoins de la masse et non le confort d'une minorité de privilégiés »<sup>45</sup>.

N'ayant guère connu le capitalisme qu'étroitement lié à la colonisation, les Africains savent que l'indépendance politique ne suffit pas pour assurer une véritable décolonisation et ils redoutent que le maintien du système économique antérieur ne mette en péril cette indépendance, ce qu'ils appellent néo-colonialisme. Quelques-uns d'entre eux, et surtout M. Mamadou Dia, reprenant à leur compte les travaux de François Perroux sur les économies dominantes, en viennent à englober dans la même condamnation capitalisme et socialisme : ni l'un ni l'autre « ne règle automatiquement le problème des dépendances, celui des inégalités, des déséquilibres économiques et des tensions qui en résultent ». Que l'on passe du camp capitaliste au camp socialiste, l'impérialisme n'en demeure pas moins un mal et ne devient pas pour autant acceptable<sup>46</sup>.

#### *AFFIRMATION D'INDEPENDANCE*

Ce double rejet du marxisme et du capitalisme traduit une même volonté fondamentale d'indépendance dans tous les domaines, idéologique, politique, économique. Les thèmes d'indépendance reviennent à chaque instant dans tous les discours des dirigeants, sous une forme ou sous une autre : on ne peut se contenter de « choisir à l'arsenal de l'Histoire, l'étiquette et le matériel d'une révolution idéale » (M. Sekou Touré); les révolutions ne s'exportent ni ne s'importent. Des citations dans le même sens pourraient être multipliées. Disons qu'elles manifestent une attitude commune à presque tous les leaders africains et à plusieurs dirigeants syndicalistes<sup>47</sup>. Par là, le socialisme africain constitue bien

45. Manifeste du Mouvement Africain de Libération Nationale (M.L.N.) : « Libérons l'Afrique ! », Dakar, 25 août 1958, signé entre autres par le professeur voltaïque M. Ki Zerbo, et par M. Albert Tevoedjre (auteur du livre *Afrique révoltée*) qui deviendra ministre de l'Information au Dahomey puis secrétaire général de l'Union africaine et malgache.

46. *Nations africaines et solidarité mondiale*, op. cit., p. 52.

47. Tels MM. Gilbert Pongault (Congo-Brazzaville) et David Soumah (au Sénégal) de la Confédération africaine des travailleurs croyants (C.A.T.C.). Cf. CALVEZ (J.Y.), *Op. cit.*, p. 661.

une « déclaration d'indépendance idéologique », comme l'a souligné Mme Schachter Morgenthau<sup>48</sup>.

Toutefois ce serait une grave erreur de croire que cette affirmation d'indépendance ne comporte qu'une face négative. Elle se veut en effet, et dans le même mouvement, proclamation d'une personnalité propre qu'il faut retrouver par delà la « gangue colonialiste ». On sait comment certains leaders et écrivains (Cheik Anta Diop) en arrivent à considérer l'homme africain comme ayant été à l'origine de toute civilisation. De manière plus convaincante, d'autres s'attachent à souligner que l'originalité du socialisme africain réside en ce qu'il entend conserver les valeurs traditionnelles. Ces valeurs, dans la mesure où elles demeurent valables, faisaient de l'Afrique un continent socialiste, avant le mot.

Qu'étaient ces valeurs traditionnelles ? Essentiellement une solidarité (économique, sociale, démocratique) et une dimension religieuse. L'organisation économique visait à couvrir les « besoins prioritaires de l'ensemble de la communauté, à commencer par les plus déshérités ». Elle concrétisait une « vision de l'existence, de la société et de l'homme car vivre ne nous apparaît pas comme une aventure individuelle : elle est une démarche collective »<sup>49</sup>. La propriété s'y définit « par rapport à la communauté familiale ou villageoise et non par rapport à l'individu ». Aussi « propriété collective et exploitation collective sont les deux faits massifs qui doivent être les pierres angulaires du socialisme africain, puisque 80 % des paysans vivent sous ce régime »<sup>50</sup>. Il s'agit dès lors d'opérer un retour aux sources. À quinze ans d'intervalle, l'abbé P. Kanouté aboutit aux mêmes conclusions que les auteurs du manifeste de M.L.N. : « Non point adapter le socialisme en Afrique, mais moderniser le collectivisme traditionnel, dans le respect de nos valeurs humaines et spirituelles en s'inspirant des techniques des autres »<sup>51</sup> ; « Ne pas adapter le socialisme à l'Afrique, mais adapter le socialisme négro-africain aux exigences modernes ; et c'est là, mais là seulement que les expériences étrangères peuvent nous servir »<sup>52</sup>. Avec des variantes plus ou moins importantes, selon les contextes économiques et sociaux différents, cette analyse est reprise par la plupart des leaders africains qui parfois préci-

48. In : *Africa report*, « African socialism », mai 1963, numéro spécial.

49. Cf. KANOUTÉ (P.), *Voies africaines du socialisme*, op. cit., p. 28.

50. Voir supra, n. 45.

51. Cf. KANOUTÉ (P.), *Voies africaines...*, op. cit., p. 28.

52. Voir supra, n. 45.

seront quelles sont à leurs yeux ces valeurs traditionnelles, outre le sens de la famille et de la collectivité : patience extraordinaire, tolérance, etc.

### III. DES STRUCTURES D'INSPIRATION SOCIALISTE ?

#### *STRUCTURES POLITIQUES*

De l'affirmation d'indépendance manifestée à travers un double refus et une volonté de retour aux sources découlent un certain nombre de conséquences, de contradictions au moins apparentes et d'ambiguïtés dans la mise en place de nouvelles structures, dans les politiques mises en œuvre. Précisons immédiatement qu'il n'est pas question pour nous de qualifier telle structure, telle mesure de socialiste, mais seulement d'énumérer celles mises en place ou prises par les Etats africains qui se veulent socialistes.

L'indépendance a provoqué tout d'abord la création de structures politiques très différentes de celles léguées par la métropole. Dotés de Constitutions du type parlementaire lors du transfert des compétences, les Etats africains qui se réclament du socialisme, pour la plupart, les ont modifiées très rapidement, les ont africanisées sans que l'on constate de références très explicites au socialisme ni dans les principes (préambule) ni dans l'organisation des pouvoirs. On pourrait même relever des articles de Constitution qui semblent s'y opposer : garantie du droit de propriété, écoles privées... Mais ces Constitutions laissent la porte ouverte à l'instauration des diverses formes du socialisme. Parmi les Etats qui n'ont pas hérité de Constitution lors de l'indépendance, un seul, semble-t-il, l'Algérie, se réclame explicitement du socialisme : « La République algérienne démocratique et populaire oriente ses activités dans la voie de l'édification du pays, conformément aux principes du socialisme » ; « réforme agraire », « création d'une économie nationale gérée par les travailleurs »<sup>53</sup> ; « édification d'une démocratie socialiste » (art. 11) ; « le F.L.N. édifie le socialisme en Algérie » (art. 26) en même temps qu'il proclame « tenir sa force spirituelle essentielle de l'Islam »<sup>54</sup>.

53. Préambule à la Constitution

54. Préambule à la Constitution.

En revanche, tous les pays socialistes africains, à de rares exceptions près, sont parvenus à mettre sur pied une ossature politique, plus ou moins solide mais sur laquelle repose presque essentiellement l'Etat : le parti politique. Une évolution qui semble bien irrésistible actuellement les amène à organiser un parti dominant (parti unifié, pour d'autres), voire un parti unique. Des distinctions ont été faites entre ces deux catégories, à juste titre. Cependant on peut se demander si elles ne sont pas dépassées désormais, dans la mesure où le parti dominant tend à se comporter comme un parti unique dans son attitude à l'égard de l'opposition qui n'a légalement de possibilités d'action qu'autant le parti dominant veut bien lui en laisser<sup>55</sup>. On connaît du reste la tendance qui porte certains Etats à institutionnaliser le système du parti unique en l'inscrivant dans la Constitution elle-même (l'Algérie, le Ghana, etc.). D'autres entendent maintenir la possibilité du multipartisme, en droit comme la Guinée<sup>56</sup> sinon en fait comme Madagascar : « On a beaucoup parlé de la nécessité du parti unique ; à Madagascar il n'en est pas question ; les Malgaches n'en veulent à aucun prix » (M. Rabemananjara). Le cas malgache constitue encore une exception et la plupart des chefs d'Etat justifient le parti unique par les impératifs découlant de leur situation de sous-développement, la faiblesse numérique des cadres dont ils disposent, etc.

Mais cet accord général ne va pas sans de sérieuses divergences. Dans la conception du parti unique d'abord : doit-il être un parti de masse encadrant toute la nation ou plutôt un parti d'avant-garde (limité en nombre mais non déterminé sociologiquement) reflétant les aspirations des masses et les guidant ? Dans le rôle du parti unique ensuite : détenant la prééminence sur tous les organes de la nation et l'exerçant dans tous les domaines, le parti est-il au-dessus de la Constitution ? La légitimité juridique (découlant de la Constitution) doit-elle l'emporter sur ce qui incarnerait la légitimité politique (le parti) ? Des ambiguïtés demeurent, comme les événements du Sénégal l'ont montré dans le cas du parti dominant<sup>57</sup>. Des incertitudes aussi n'ont pas été levées : comment réa-

55. Cf. par exemple le refus du gouvernement malgache d'autoriser le mouvement « Fivondronana Manjakavahoaka » à tenir son congrès national (*Le Monde*, 30 septembre 1964). D'autres exemples d'entraves à l'activité des partis politiques d'opposition pourraient être relevés au Sénégal, etc.

56. On se reportera aux lois régissant l'élection des députés et des conseillers généraux : elles sont établies sur le principe de la pluralité des partis.

57. Cf. l'élimination de la scène politique puis le procès de M. Mamadou Dia, ex-président du Conseil (mai 1963). Accusé d'avoir tenté un coup d'Etat en décembre 1962, celui-ci se justifiera en déclarant que l'Assemblée natio-

liser, maintenir, ou sauvegarder la démocratie au sein du parti, ce double flux de la base vers le sommet et du sommet vers la base ? Si beaucoup de partis uniques reposent sur le principe du centralisme démocratique, repris des régimes communistes. l'application de ce principe varie extrêmement, donnant une réalité ou non à ce « socialisme démocratique », but théorique visé.

Quoi qu'il en soit, sans préjuger l'avenir, on peut constater, semble-t-il, que les nouvelles structures politiques se différencient profondément des structures occidentales sans pouvoir être identifiées, malgré les ressemblances réelles avec celles des démocraties populaires. Une question cependant ne paraît pas avoir obtenu de réponse très claire : comment le parti unique intègre-t-il, en les modernisant, les formes démocratiques de l'Afrique traditionnelle telles qu'elles étaient vécues au sein de communautés plus petites ? Ceci est d'importance pour la mobilisation des masses car si le parti politique ne réussit pas à intégrer les formes politiques traditionnelles encore vivantes, deux structures parallèles antagonistes, deux pouvoirs, risquent de s'affronter, comme au temps de la colonisation, mettant en péril la construction nationale à réaliser.

#### *STRUCTURES ECONOMIQUES ET SOCIALES*

C'est dans le domaine économique que s'est manifesté le plus nettement et parfois spectaculairement le double refus dont nous avons parlé précédemment : refus du capitalisme et de la colonisation, refus du marxisme. Attitude contradictoire aux yeux de beaucoup qui ne veulent pas reconnaître la possibilité d'une troisième voie de développement. Il faut bien avouer que l'attitude africaine était en elle-même grosse de malentendus et de contradictions qui ne sont pas toujours surmontés. Néanmoins, il ne nous paraît pas exact d'affirmer que la politique économique des États n'est qu'empirique. Cohérente dans ses principes, elle n'est empirique ou plus exactement pragmatique que dans l'application (rythme, modalités, moyens) de ces principes. Ceux-ci peuvent se résumer en un dyptique : « décolonisation intégrale » qui permettra d'obtenir l'indépendance économique sans laquelle il ne saurait y avoir de véritable indépendance ; planification qui peut,

nale, dont les membres furent désignés à l'élection populaire par le parti, ne devait pas se prononcer avant le parti : l'accord de celui-ci est un préalable requis pour exercer un mandat politique ou une fonction publique.

seule, permettre une croissance économique rapide, gage du développement.

Le bouleversement des anciennes structures a touché en premier lieu les secteurs du commerce, intérieur et extérieur. Cela était prévisible, dans le cas des Etats d'expression française en Afrique au Sud du Sahara, où la colonisation, sur le plan économique, fut avant tout mercantiliste : commerce d'import-export entre les mains de firmes étrangères monopolisant la traite des produits à l'intérieur du pays (achat du ou des produits cultivés par les paysans et vente à ceux-ci des produits de consommation dont ils ont besoin). Devenu le symbole de la colonisation, le commerce sera l'objet des premières mesures gouvernementales en Guinée, au Sénégal, au Mali, etc. : création d'un comptoir général du commerce extérieur détenant un monopole sur six produits de grande consommation (riz, sucre...), comptoir qui est doublé par la suite d'un comptoir pour le commerce intérieur ; mise en place de magasins d'Etat pour le demi-gros et le petit commerce en Guinée. Création d'un Office de commercialisation agricole au Sénégal intervenant dans les circuits de commercialisation de l'arachide (85 % des exportations sénégalaises) pour les contrôler ou les prendre en charge tandis que le mouvement coopératif est réorganisé sur de nouvelles bases ; détenant le monopole de l'exportation de plusieurs produits de première nécessité (sucre, etc.)<sup>58</sup>. Au Mali, un nouvel organisme mis en place se voit conférer le monopole d'importation de ces mêmes produits. Le cas de l'Afrique du Nord est différent, les problèmes agraires y ont eu la priorité comme en Algérie (récupération et gestion « des biens vacants », réforme agraire), tandis qu'en Tunisie l'un des premiers actes du gouvernement après l'indépendance fut d'établir les secteurs-clés des transports, des mines et de l'énergie. Actuellement un organisme d'Etat détient le monopole d'importation pour tous les produits de grande consommation, des offices étatiques et des groupements obligatoires orientent l'écoulement des produits-clés vers les marchés extérieurs<sup>59</sup>. Tous ces Etats entendent procéder, avec prudence pour plusieurs d'entre eux, à une modification de leurs courants commerciaux vers l'extérieur pour diminuer, sinon supprimer, leur dépendance vis-à-

58. Pour plus de détails, on se reportera à l'important numéro spécial de la revue *Développement et civilisations*, intitulé : « Sénégal an 2 par lui-même » (4<sup>e</sup> trim. 1962), ainsi qu'à *Développement et socialisme*, op. cit., pp. 107-133.

59. Cf. « La voie tunisienne vers le socialisme », *Le Monde*, 5, 6, 7 août 1964 ; *Développement et socialisme*, op. cit., pp. 20-30.

vis de l'ex-métropole par une diversification des débouchés et des sources d'approvisionnement : les échanges de la Guinée avec la France sont tombés de 71 % en 1958 à 17 % en 1962 ; l'Algérie se proposerait de les ramener à 25 % d'ici 1966. Quant aux autres Etats africains, plus ou moins rapidement et de manière plus ou moins originale, ils se sont attaqués eux aussi aux structures commerciales.

En ce qui concerne la production, on s'est efforcé d'organiser celle-ci et de l'accroître en créant des « coopératives de production ». Dans la plupart des cas, de telles coopératives sont fondées sur l'exploitation des champs collectifs à l'échelon des villages. Comme le notait J.-Y. Calvez, pour l'Afrique noire, « l'idée vraiment partagée par tous est qu'il faut bâtir sur les structures communautaires traditionnelles, sur la communauté de village encore plus que sur la solidarité tribale et sur les solidarités coutumières intérieures au village (" classes d'âge " par exemple) »<sup>60</sup>. Mais ceci n'est en rien comparable à la collectivisation telle qu'elle existe dans les démocraties populaires ou en U.R.S.S. Le problème de l'appropriation des moyens de production n'est guère posé actuellement par les dirigeants africains qui, pour la plupart, remarquent avec M. Sekou Touré qu'en Afrique la terre n'a pas de propriétaire individuel ; elle est la propriété collective des villages : « On ne collectivise pas des biens qui sont des biens communs ! ». Pour eux il s'agit surtout d'un problème de décolonisation industrielle et commerciale puisque le capital privé national était quasi inexistant. Beaucoup tendent à penser que la récupération du capital étranger doit être faite par l'Etat. Mais des divergences de vue importantes demeurent, certains estimant que l'étatisation systématique de toutes les entreprises de production n'est ni opportune ni même souhaitable et n'est pas requise pour une planification de l'économie.

Une décolonisation intégrale ne pouvait s'opérer cependant dans l'anarchie ou dans un empirisme total ; aussi, très tôt, sinon dès les débuts, des planifications d'ensemble furent étudiées, des plans établis puis appliqués avec plus ou moins de bonheur. Deux exemples extrêmes peuvent être cités touchant l'élaboration des plans, celui du Sénégal où la préparation du plan comporta de très longues et minutieuses études pendant dix-huit mois et celui de la Guinée où « devant l'urgence et le nombre de problèmes à

60. CALVEZ (J.-Y.), *op. cit.*, p. 666.

résoudre ... le gouvernement opta pour une voie plus hardie mais pleine de risques, hérissée de difficultés car comportant de nombreuses inconnues »<sup>61</sup>, et décida de se passer provisoirement d'une enquête systématique et généralisée (celle-ci devrait se faire pendant le déroulement du plan triennal intérimaire). Pour diverses que soient les planifications, elles semblent obéir à quelques principes généraux communs : décolonisation économique, amélioration du niveau de vie obtenue surtout par un accroissement de la production agricole plus que par une industrialisation accélérée (refus de donner la priorité à l'industrie lourde comme dans les démocraties populaires et l'U.R.S.S.), acheminement des économies au stade de l'auto-développement entretenu, transformation en pays modernes.

Ces principes se retrouvent peu ou prou à la base de tous les plans de développement. De délicates comparaisons devraient alors être tentées pour saisir en quoi ces plans se différencient les uns par rapport aux autres selon que les régimes politiques se veulent ou non (et plus ou moins) socialistes. Sans doute les États socialistes paraissent-ils plus ambitieux dans leurs objectifs compte tenu des ressources potentielles : taux global de croissance économique plus élevé, supérieur à 6 % et même à 8 % dans les cas du Mali et du Sénégal ; délais de réalisation pour parvenir au stade de l'auto-développement, peut-être plus courts dans quelques cas. Mais les taux de croissance envisagés pour la consommation par tête demeurent du même ordre (de 2 à 3,5 % tandis que la Côte d'Ivoire se fixe 2,85 %) et il est peu de pays pour, à l'image de la Tunisie, chiffrer des objectifs de revenus annuels à atteindre selon les catégories de la population et prévoir une diminution de 22 % des revenus de la catégorie la plus privilégiée. La répartition des investissements par secteurs (production, infrastructure, social) paraît obéir plus aux données de la situation économique et sociale qu'à des considérations socialistes. Si tous les États, dans le domaine du financement, recourent aux mêmes sources (aide extérieure, financement public et privé, investissements humains), les différences relevées ne sont guère significatives des doctrines : le Sénégal comme la Côte d'Ivoire font un large appel au financement privé (respectivement 45 et 53 %) et le financement public doit jouer un rôle déterminant (respectivement 53,5 et 44 % des investissements), la contribution attendue de l'investissement humain étant même plus élevé en Côte d'Ivoire (3 %) qu'au Sénégal

61. *Développement et socialisme, op. cit.*, p. 267.

(1,4 %); le Mali ne prévoit dans son plan aucun investissement privé mais se préoccupe d'attirer les capitaux privés en leur offrant des conditions suffisamment attrayantes (code d'investissement)<sup>62</sup>. Soucieux de sauvegarder leur indépendance et leur orientation interne, des Etats comme le Sénégal, la Tunisie, le Mali, la Guinée reçoivent ou espèrent pour financer leurs plans une aide extérieure considérable : de 30 à 80 % des investissements prévus (Côte d'Ivoire : 19 % ; Niger : 60 % ; Nigéria : 50 %). Plus significatives des orientations socialistes seraient sans doute les fiscalités mises en œuvre, malgré la difficulté des comparaisons : fiscalité plus contraignante pour les individus et les entreprises privées, lourde taxation des produits « de luxe », etc.<sup>63</sup>.

En fait, il conviendrait de se livrer à une étude extrêmement précise et fouillée des diverses économies pour distinguer les mesures qui ressortent d'une orientation socialiste de celles qui découlent d'une situation commune aux pays sous-développés ou de la volonté d'africaniser les économies en rendant nationales leurs structures. Sans doute trouve-t-on dans la plupart des Etats africains une division de l'économie en trois grands secteurs : un secteur capitaliste, un secteur étatique et un secteur mixte où la puissance publique est associée selon des formules variées à des entreprises privées. Mais l'importance respective de ces trois secteurs n'est pas la même et il faudrait connaître la nature de leur domaine respectif, la part de chacun d'entre eux dans la production, dans la commercialisation, etc. car il ne suffit pas de dire qu'en régime socialiste le secteur étatique tend à l'emporter sur les deux autres. Ainsi l'économie guinéenne, d'inspiration très socialisante au départ, admet le maintien d'un secteur capitaliste très important (les mines qui assurent, en valeur, 65 % des exportations totales) avec un secteur entièrement étatisé (banques, assurances), tandis que des formules d'économie mixte sont essayées et qu'une grande partie du secteur commercial est en voie d'être rendue aux privés. En Algérie, les structures agraires ont été bouleversées (départ des colons, réforme agraire, autogestion), mais dans l'industrie les nationalisations ont surtout affecté l'artisanat et la petite industrie

62. Voir l'intervention de M. J.-M. Koné, ministre d'Etat, au Fonds monétaire international en novembre 1963 : « Tout en maintenant le contrôle étatique sur l'ensemble de la vie économique, mon pays souhaite la venue des capitaux privés ».

63. Voir les plans de développement de la Côte d'Ivoire, de la Guinée, du Mali, du Sénégal, de la Tunisie, ainsi que BÉRARD (J.-P.), *Planification en Afrique*, Paris, Ministère de la coopération, 1962, tome I.

(à l'exception de quelques cas comme Acilor et Verrerie d'Afrique du Nord), tandis que ni les banques ni le commerce extérieur ni les mines ne sont étatisées ou socialisées bien que la tendance aille dans le sens d'une plus grande main-mise de l'Etat (secteur pétrolier, construction du complexe sidérurgique de Bône).

Finalement les expériences africaines, quelle que soit leur diversité, traduisent d'abord la récupération par l'Etat des moyens de gouverner effectivement et de diriger l'économie afin de favoriser une croissance économique plus élevée et plus rapide qui permettra d'assurer un développement véritable. Aussi, plus que la nature des mesures prises, ce sont leur ampleur, les choix opérés, les méthodes utilisées, le rythme suivi ainsi que le dosage (empirique ou non) de ces divers éléments qui, actuellement, caractérisent ces expériences les unes par rapport aux autres. C'est surtout par là qu'elles sont définies comme autant de voies différentes vers le socialisme. Encore faut-il ajouter que plusieurs de leurs promoteurs, tels MM. Sekou Touré et Mamadou Dia, considèrent le socialisme comme un moyen, privilégié sans doute, voire indispensable, mais un moyen. M. Sekou Touré, d'ailleurs, préfère parler maintenant d'une « voie de développement non capitaliste » plutôt que de socialisme. Dès lors l'originalité de chacune de ces voies, fonction des contextes économiques et socio-politiques, se marque plus particulièrement dans un domaine précis : l'animation rurale au Sénégal, l'investissement humain (construction d'écoles) et l'encadrement politique en Guinée, la participation des masses au Mali, l'autogestion en Algérie, les cellules coopératives de base en Tunisie, les « fok'olona » à Madagascar, etc.

Mais les réalisations se heurtent à de sérieuses difficultés. Celles-ci tiennent aux déficiences dues au sous-développement : administration à rendre efficace avec des cadres limités techniquement (mais souvent numériquement pléthoriques) et sensibles aux tentations d'enrichissement rapide, infrastructure économique insuffisante, faibles ressources dans certains cas, ressources à explorer ou à mettre en œuvre dans d'autres cas. Les difficultés proviennent encore des résistances opposées par les anciennes structures que l'on veut faire éclater : réactions des milieux d'affaires étrangers ou nationaux, obstacles résultant des mentalités et des comportements (antagonismes ethniques, attitudes à l'égard des richesses, du progrès technique ou économique).

On ne saurait s'étonner de ce que les expériences africaines connaissent échecs, reculs, arrêts provisoires plus ou moins prolongés. Des opposants marxistes doivent même en convenir puisque, parlant de la nécessité urgente de nationaliser le commerce extérieur, ils soulignent qu'il ne faut pas confondre « tôt » et « vite »<sup>64</sup>. Ils retrouvent ainsi la pensée de M. Modibo Keita, président du Mali, selon lequel il n'est « rien de plus grave pour un jeune pays que de brûler les étapes indispensables ». Les syndicats les plus marqués idéologiquement, comme l'Union générale des travailleurs algériens, le reconnaissent eux aussi. L'U.G.T.A., en janvier 1963, constatait l'impossibilité d'édifier le socialisme « dès la période initiale ... du fait de la faiblesse des forces productives et de la faiblesse numérique de la classe ouvrière ». Tout le débat porte finalement sur les conditions nécessaires à la réalisation du socialisme et sur les « étapes indispensables » : ampleur et rythme des nationalisations, rigueur du contrôle sur les entreprises étrangères, mesures réformistes ou révolutionnaires à prendre. Tirant quelques leçons de l'expérience économique de la Guinée, M. Sekou Touré mettra en garde contre ceux qui veulent « moissonner avec le manche de la faucille ».

Sans vouloir le cataloguer ni le considérer comme unique, le cas guinéen illustre bien quelques-unes des difficultés rencontrées dans l'éclatement puis le remplacement des anciennes structures. « Nous ne voulons pas d'une économie qui soit en nous comme un corps étranger, comme un ténia », disait M. Sekou Touré. Tuer le ténia a été relativement facile mais le nouveau type d'économie demeure très fragile comme le manifestent les avatars de l'organisation du commerce, la disparition d'entreprises nationales quelques mois après leur création ou la dénationalisation de certains secteurs comme celui des mines de diamant. L'économie guinéenne ne paraît pas encore sortie de la désorganisation engendrée par la destruction de l'ancien état de choses et l'édification des nouvelles structures<sup>65</sup>. D'autres exemples pourraient être cités, celui du Sénégal, entre autres, où le comportement des agents économiques, nationaux ou étrangers, a obligé le gouvernement à remettre sur le chantier son plan de développement. En Algérie, les nationalisations

64. Cercle Taleb-Moumié, « La voie africaine au socialisme », revue *Partisans* (7), novembre-décembre 1962.

65. Voir CHARLES (B.), « La Guinée et son régime politique », rapport au colloque du Centre d'étude des relations internationales, Paris, Fondation nationale des sciences politiques, 30 novembre 1963, ainsi que du même auteur : *Guinée*, Lausanne, Edit. Rencontre, 1963.

ont été opérées parfois avec une hâte si maladroite que les objectifs furent dépassés, des erreurs commises qui nécessitèrent la création d'une commission spéciale de recours. L'orientation d'ensemble n'en fut pas pour autant modifiée comme l'attestent les mesures portant confiscation des biens des « collaborateurs ». Dans le domaine de l'autogestion, il est reconnu officiellement que les entreprises connaissent de sérieux déboires (incompétence ou mauvais comportement des responsables, par exemple) qui ne sont pas sans présenter des analogies avec ce qui a pu être observé dans le cas des entreprises nationales guinéennes.

Mais de la constatation des difficultés rencontrées, des erreurs commises, des abus<sup>66</sup>, il serait prématuré de conclure à l'échec total. Il conviendrait d'apprécier l'importance « globale » des errements et de se demander dans quelle mesure ils remettent en cause l'orientation générale des régimes. On ne saurait en effet s'en tenir à des statistiques (commerce extérieur, balance des paiements, chiffres des investissements, etc.) significatives dans le cas d'économies industrialisées mais qui le sont beaucoup moins pour apprécier les progrès réels opérés en pays sous-développés. Pour ce faire nous manquons encore d'analyses solides et précises : amélioration du niveau de vie des paysans, transformations des comportements, accroissement de la production agricole, effets à long terme des nouvelles structures mises en place.

Quoi qu'il en soit des difficultés, plusieurs problèmes demeurent posés sans avoir reçu de solutions nettes permettant de différencier la pratique des régimes qui se veulent socialistes de celle des autres régimes. Tous les Etats africains, nous l'avons vu, recourent aux capitaux privés. Dans cette intention ils ont dû, même les plus engagés, rendre suffisamment attrayants leurs codes d'investissement : exemptions fiscales, exonération de droits de douane, rapatriement autorisé d'une partie des salaires versés ou des profits réalisés. Tous cependant n'échappent pas aux contradictions possibles entre cette nécessité d'attirer les capitaux privés étrangers et le souci de sauvegarder leurs options économiques en matière de planification. De même dans la recherche d'une aide extérieure publique ils n'éviteront pas toujours la détermination, par le donateur ou le prêteur, d'investissements qui seront ainsi financés sans qu'il soit tenu suffisamment compte de l'harmonisation de tels investissements avec la politique de développement envisagée. D'où,

66. Voir DUMONT (R.), *L'Afrique noire est mal partie*. Paris, Ed. du Seuil, 1962.

dans la pratique, des accommodements qu'il serait souvent irréaliste de condamner.

D'autre part, nombre de décisions prises, particulièrement dans le domaine économique, semblent obéir avant tout à des considérations nationalistes, voire « nationalitaires ». Par là, elles ne se distinguent en rien des mesures similaires adoptées dans des régimes qui rejettent le socialisme. Il serait aisé d'en dresser un catalogue. Comment ce nationalisme indispensable se concilie-t-il avec l'idéologie socialisante ? Il ne s'agit pas là d'un débat purement académique ou d'hypothèses d'école. Pour s'en rendre compte, il n'est que de se référer aux critiques formulées par des dirigeants au pouvoir aussi bien que par des membres de l'opposition, critiques qui éveillent plus qu'un écho dans les populations. Les bénéfices de l'indépendance politique paraissent avoir été monopolisés par une infime portion de la population qui a hérité (ou s'est emparé) du pouvoir et recueilli les avantages inhérents à l'exercice de celui-ci. L'étatisation de l'économie, certes, est toujours faite au nom du peuple. Mais il n'est pas vain de se demander au profit de qui elle est opérée. Il n'est pas indifférent de savoir qui détient l'appareil de l'Etat, du parti. De telles questions ne sauraient être récusées pour la seule raison qu'elles sont surtout posées par des marxistes. Des réponses apportées dépend en effet le nouveau type de société qui émergera peu à peu, ce dont doivent se soucier, plus que tous autres, les régimes socialistes. On ne saurait dire que les promoteurs des « voies africaines du socialisme » se soient préoccupés réellement de la « société de demain » (ou aient pu le faire). Les structures sociales demeurent, dans l'ensemble, assez peu bouleversées. Dans cette constatation, les *leaders* modérés du socialisme rejoignent les analyses les plus passionnées, celles par exemple d'un Frantz Fanon sur le comportement des bourgeoisies nationalistes<sup>67</sup>. Enfin dans le domaine religieux, pour affirmée que soit la non-incompatibilité de l'Islam avec le socialisme, il n'en reste pas moins que nombre de *leaders* paraissent trouver dans l'Islam et la religion davantage des justifications que des sources d'inspiration ou des facteurs de mobilisation des masses ; certaines pratiques religieuses constituent des obstacles ou des freins non négligeables<sup>68</sup>.

67. FANON (Frantz), *Les damnés de la terre*, Paris, Maspéro, Cahiers libres n°s 27-28. Voir entre autres le chapitre consacré aux mésaventures de la conscience nationale, pp. 111-151.

68. Voir les nombreuses études consacrées à l'Islam et le monde moderne.

Il ne saurait être question de conclure si on entend par là porter un jugement d'ensemble, établir un bilan en distinguant ce qui est proprement du socialisme dans des pays où s'opère une socialisation accélérée et où une certaine primauté de la société avec ses impératifs résulte des tâches sociales du développement. Il s'agit du reste d'expériences de trop courte durée encore, pour qu'il soit possible de discerner leurs caractéristiques spécifiques. Plus que d'autres elles sont en devenir.

Nourri de sources diverses (marxisme, valeurs traditionnelles africaines, valeurs occidentales), le « socialisme africain » se présente comme une orientation idéologique. Il saisit intuitivement ses objectifs fondamentaux de civilisation (créer un homme nouveau, participer à la création de la civilisation de l'universel) plus qu'il n'a déjà élaboré une véritable doctrine. Tendue par la volonté délibérée d'opérer des transformations fondamentales dans les structures économiques et sociales, le socialisme africain connaît ses refus (du marxisme, du capitalisme) sans être encore très assuré de ses propres choix : capitalisme d'Etat ou socialisme, priorités à établir en matière de planification, coutumes et valeurs traditionnelles encore vivantes à sauvegarder et intégrer en les modernisant, nature des relations entre religion et Etat. Aussi demeure-t-il incertain, dans une mesure plus ou moins grande, de ses méthodes, de ses moyens, de ses techniques : parti unique ou dominant, pluralisme ; encadrement démocratique des masses... Et c'est à juste titre que l'on parlera des voies africaines du socialisme. En butte à des contradictions qu'il lui faut assumer — appel aux capitaux privés, liberté des individus, tradition et modernisme —, le socialisme africain entend obéir à des impératifs catégoriques : organisation du destin de l'Afrique (neutralisme à l'égard des blocs internationaux, édification de l'unité africaine) et mise en route d'un développement accéléré respectant l'homme.